Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260924-CC_2026_146-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 18 septembre, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Raymond BLOUET, Chrystel CAULET, Régine LEFEUVRE Jean RONSIN, Joseph THEBAULT, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE *(à partir de 20h25, point 1.4)* , Paul MEURICE, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Christophe MARTINS, Delphine MONTREUIL, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Maëlle CROSSE, Fabrice DALINO, Renan PARTHENAY, Valérie PETITHOMME, Candide RICHOUX, Thierry TILLARD, Séverine BETHUEL, Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU *(à partir de 21h05, point 1.9)*, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS *(à partir de 20h25, point 1.4)*, Brigitte BERREE, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL.

Excusés avec pouvoir : Michel BARBE à Christophe MARTINS, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Candide RICHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE (*jusqu'à 21h05*).

La séance est ouverte à 20h00.
Jean-Yves CLOUET est élu secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26 *(jusqu'à 20h25)*, 28 *(jusqu'à 21h05)* puis 29 *(à partir de 21h05)*
Pouvoirs : 4 (*jusqu'à 21h05*), puis 3
Votants : 30 *(jusqu'à 20h25)*, 32 *(à partir de 21h05)*
Quorum : 17

FINANCES – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION EUREKA EMPLOIS SERVICES AHAT D'UN CAMION POUR LES CHANTIERS D'INSERTION

N° Délibération CC/2026/146

EXPOSE DES MOTIFS

L'association Eurêka Emplois Services sollicite une subvention exceptionnelle auprès de Montfort Communauté pour financer l'achat d'un camion pour les chantiers d'insertion.

Le devis estimatif est de 42 907,76€.

Afin de permettre à l'association de réaliser cet achat, il est proposé d'apporter un soutien financier exceptionnel à hauteur de 25 000 €.

Le Président précise que le versement de cette subvention sera conditionné à la présentation de justificatifs attestant de l'acquisition effective du véhicule.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260924-CC_2026_146-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu la délibération n°CC_2025-38 de Montfort Communauté relative au renouvellement de la convention EUREKA EMPLOIS SERVICES 2025-2027,
Considérant la nécessité de soutenir l'association dans l'acquisition d'un camion pour les chantiers d'insertion,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve le versement à l'association EUREKA EMPLOIS SERVICES d'une subvention exceptionnelle d'investissement d'un montant de 25 000 €
- précise que le versement interviendra après réalisation de l'achat et sur présentation des factures,
- précise que les crédits sont disponibles au Budget Principal 2026 de Montfort Communauté.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE